

DUREE DE LA PRESTATION DE SERVICES : 15 mois. Le service ici proposé prendra automatiquement fin à l'issue de cette durée, étant précisé qu'il sera irrévocable pendant les trois premiers mois.

PRIX DE LA PRESTATION DE SERVICES ET HONORAIRES : Sauf accord ultérieur des parties, le bien devra être présenté au prix de :

Prix de vente (en chiffres) . € TTC (en lettres) VINGT-CINQ MILLE € TTC

Ce prix TTC s'entend hors frais d'acte et droits d'enregistrement (et inclut la TVA dans le cas où elle serait applicable) qui seront réglés en sus par l'acquéreur en application de l'article 1593 du code civil, les honoraires du PRESTATAIRE DE SERVICE restant toutefois à la charge du CLIENT.

En cas de pleine réussite de la mission confiée dans le mandat au PRESTATAIRE DE SERVICES, ces honoraires correspondront, au regard du barème ci-dessous, à :

Honoraires (en chiffres) . € TTC (en lettres) QUATRE MILLE € TTC

BARÈME D'HONORAIRES

A titre d'information, vous trouverez ci-dessous le barème d'honoraires iad France.

Ce barème d'honoraires mentionne les tarifs maximums pratiqués par iad France en application de l'arrêté du 26 janvier 2022 modifiant l'article 2 de l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière.

Prix de vente	Honoraires maximums	Prix de vente	Honoraires maximums
jusqu'à 19999€	10 000 € TTC	de 320000 € à 349999€	6 % TTC
de 20000 € à 39999€	25 % TTC	de 350000 € à 379999€	6 % TTC
de 40000 € à 59999€	17 % TTC	de 380000 € à 409999€	6 % TTC
de 60000 € à 79999€	12, 50 % TTC	de 410000 € à 439999€	6 % TTC
de 80000 € à 99999€	10 % TTC	de 440000 € à 469999€	6 % TTC
de 100000 € à 119999€	8, 40 % TTC	de 470000 € à 499999€	6 % TTC
de 120000 € à 139999€	7, 50 % TTC	de 500000 € à 549999€	6 % TTC
de 140000 € à 159999€	7 % TTC	de 550000 € à 599999€	6 % TTC
de 160000 € à 179999€	7 % TTC	de 600000 € à 649999€	6 % TTC
de 180000 € à 199999€	7 % TTC	de 650000 € à 699999€	6 % TTC
de 200000 € à 229999€	7 % TTC	de 700000 € à 899999€	5 % TTC
de 230000 € à 259999€	7 % TTC	de 900000 € à 1199999€	5 % TTC
de 260000 € à 289999€	7 % TTC	de 1200000 € à 1499999€	5 % TTC
de 290000 € à 319999€	7 % TTC	à partir de 1500000€	5 % TTC

Barème en date du : / /

Les honoraires seront dus à la signature de l'acte authentique uniquement si la mission est pleinement accomplie.

I@D France et son agent commercial mandataire ne perçoivent aucun fonds, titres, effets ou valeurs de la part des clients à la réservation. Les honoraires sont exprimés en euros toutes taxes comprises et sont dus à la conclusion de l'acte authentique de vente chez le notaire, et après que toutes les conditions suspensives ont été levées. Les honoraires sont directement payés à I@D France par le Mandant contre remise d'une facture d'honoraires dûment libellée au débiteur.

DROIT DE RETRACTATION DU CONSOMMATEUR

Si le CLIENT décide de signer un mandat, ce dernier sera conclu « hors établissement ». Le Mandant aura alors la possibilité de se rétracter, sans donner de motif, dans un délai de 14 jours à compter du lendemain du jour de signature du mandat, en envoyant au PRESTATAIRE DE SERVICES sa décision de rétractation au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste) ou en utilisant le modèle de formulaire de rétractation ci-joint.

REGLEMENT DES LITIGES ET MEDIATION DE LA CONSOMMATION

En cas de litige, la législation applicable sera la loi française, et la juridiction compétente celle du lieu du domicile du Mandant.

Conformément à l'article L 211-3 du Code de la consommation, le Mandant est informé que, en tant que consommateur, il a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation dans un délai d'un an suivant la tentative de résolution amiable du litige effectuée par le biais d'une réclamation écrite adressée au Mandataire.

Les modalités de cette médiation sont organisées par les articles L 611-1 et suivants et R 612-1 et suivants du Code de la consommation.

L'organisme médiateur dont relève la SAS IAD FRANCE est l'Association des Médiateurs Européens (AME CONSO), dont la saisine peut s'effectuer soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'AME CONSO www.mediationconso-ame.com, soit par courrier adressé à l'AME CONSO, 11 Place Dauphine - 75001 PARIS.

DONNEES PERSONNELLES

Les données collectées à travers ce formulaire sont traitées par le PRESTATAIRE DE SERVICES et son agent commercial le représentant afin d'exécuter leur obligation légale de fourniture du document d'informations précontractuelles pour l'établissement d'un Mandat de vente et aux fins de gestion de la relation avec le CLIENT. Ces données pourront être transmises au notaire, au co-contractant, aux organismes financiers éventuellement chargés du financement, ainsi qu'aux administrations concernées. Les traitements des données sont effectués compte-tenu de la nécessité pour le PRESTATAIRE DE SERVICES et son agent commercial le représentant d'assurer le respect des obligations légales notamment de conservation auxquelles ils sont soumis.

Les données seront conservées pendant toute la durée de la relation commerciale et ensuite pendant une durée de cinq ans conformément à l'article L. 561-12 du Code monétaire et financier.

Le CLIENT bénéficie d'un droit d'accès et de rectification de ses données à caractère personnel traitées. Il peut demander leur effacement et leur portabilité, ou exercer son droit à opposition dans les conditions prévues par le règlement européen 2016/679, ainsi que donner des directives concernant le sort de ses données à caractère personnel après son décès en envoyant un courrier à l'adresse du mandant figurant en tête des présentes ou à l'adresse e-mail privacy@iadfrance.fr.

Le CLIENT a également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Pour toute information complémentaire sur la protection de vos données personnelles, nous vous invitons à consulter notre politique de confidentialité disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.iadfrance.fr/fr/Politique-de-confidentialite>.

OPPOSITION AU DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE

Aux termes de l'article L 223-2 du code de la consommation, le CLIENT est informé qu'il dispose d'un droit à s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique à l'adresse suivante :

<https://conso.bloctel.fr/>.

À ⁽²⁾ _____ Le ⁽³⁾ / /

Signature du CLIENT

(1) Cocher la case

(2) Préciser le lieu de signature du DIP

(3) Chaque mandant doit dater et signer un exemplaire du DIP de sa main

MODELE DE FORMULAIRE DE RETRACTATION

*(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire, **uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat**)*

A l'attention de I@D France, Immeuble Carré Haussmann III | CS 10476 | 77564 LIEUSAIN Cedex

Je/nous (*) soussigné(e)(s)

Demeurant

je/vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat signé le / / , portant sur la vente des biens et droits immobiliers sis (*Adresse complète du bien objet du contrat*):

A

Le / /

Signature du/des (*) Mandant(s)

(*) *Rayez la mention inutile.*

